petits nègres, avec deux canons ; tambours, clairons et zouaves Saint-Maurice ; section d'armes tourquennoise Saint-Maurice ; Musique La Fraternelle ; char des Colonieaux, encadré par la section d'armes de gymnastique ; Société des Médaillés Coloniaux de Roubaix ; char des Colonieaux (lauréat) ; la Communion (hardes) ; la Fédale Tourquennoise.

L'itinéraire du cortège a été fixé comme suit :

Réunion des groupes à deux heures, places de la République et Charles-Roussel. Départ par la Grande-Place aussitôt la formation des groupes en passant du côté du Cercle Commercial, devant les Cafés Moderne et du Cygne. — Rue de Lille. — Rue Leverrier et place Leverrier. — Rue Philippe-de-Girard. — Rue d'Austerlitz. — Rue d'Anvers. — 10 minutes d'arrêt. — Rue de Dunkerque. — Rue de Paris. — Rue de l'Abattoir. — Rue Nationale, Rue St-Jacques. — Rue du Calvaire et place du Calvaire. (10 minutes d'arrêt). — Rue de la Latte. — Rue des Phalempins. — Rue de La Baille. — Rue Houchart. — Place des Phalempins. — (10 minutes d'arrêt). — Rue du Cloître. — Rue de Gand. — Rue du Casino. — Rue Verte. — Rue du Moulin-Fagot. — Rue de la Croix-Rouge. — Rue Duguay-Trouin. — Rue du Chevalier-Bayard. — Rue des Piats. — Rue du Tilleul. — Rue Derveaux. — Gare. (10 minutes d'arrêt). — Rue Louis-Leloir. — Place Sébastopol. — Chemin des Carbiers. — Rue Victor-Hugo. — Boulevard Gambetta. — Place Thiers, en faire le tour. — Rue Faidherbe. — Rue Carnot. — Rue des Halles. — Rue de Tourmai. — Grande-Place du côté de la rangée de chez Rosoor. — Le côté des Cafés du Cygne et Moderne. — Rue Saint-Jacques. — Rue Nationale à droite. — Place Victor-Hassebroucq. — Rue de l'Hôtel-de-Ville. — Place de la République. — Dislocation.

NOS SOCIÉTÉS MUSICALES AUX CONCOURS. — D'ici quelques jours vont avoir lieu, à Denain et à Lille, de grandes épreuves musicales où les plus fortes sociétés de la région se disputeront les prix. Six de nos sociétés participeront à ces tournois. Ce sont : La Fanfare du Point-Central et l'« Orphéon des Travailleurs », à Denain, en division supérieure, dimanche 29 et lundi 30 juin.

Les 15 et 16 août, à Lille : la Musique municipale et les Trompettes réunies, en division d'excellence. La Fanfare des Intimes, en division supérieure, et les trompettes « La Revanche », en deuxième division.

Nous leur souhaitons bonne chance.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES. — Pour faciliter aux membres souscripteurs pour le banquet de dimanche 29 courant, l'assistance à la promenade flamande organisée en ville au profit des victimes de la Martinique, le banquet, annoncé pour cinq heures, *est reporté à cinq heures et demie.*

UNE AFFAIRE DE MŒURS. — Sur la plainte de M. Spries, demourant rue Achille-Testelin, M. Spéneux, commissaire de police du troisième arrondissement, vient de procéder à une enquête à propos d'une affaire de mœurs qui se serait passée rue Lamartine. Ces jours derniers, la petite Marie Spries, une fillette de 12 ans, allait porter à dîner à son père, quand en passant rue Lamartine, l'enfant fut accostée par deux individus qui, après l'avoir attirée dans un champ, se livrèrent sur elle à d'odieuses violences. Les recherches de la police n'ont pu jusqu'ici amener la découverte des auteurs de cet attentat.

EXPLOITS DE MALFAITEURS. — Dans la nuit de mardi à mercredi, les rôdeurs ont encore signalé leur passage dans différents quartiers de la ville par de nouveaux méfaits. C'est d'abord dans la rue Ingres, où ils se sont introduits dans l'établissement de M. Jules Bieshrouck, cabaretier, en passant par le soupirail de la cave. Après de nombreuses recherches, ils se sont retirés en emportant cinq litres de liqueurs.

— Un autre vol avec effraction a été également commis au préjudice de M. Désiré Faveur, cabaretier, rue de Gand, 633. Là, après avoir fracturé la porte d'entrée, ils ont emporté plusieurs bouteilles d'alcool et une pièce de dix centimes.

— Les mêmes malfaiteurs, très probablement, ont fracturé la boîte aux lettres placée au bureau d'octroi au Pont-de-Neuville, pour y soustraire son contenu. Celle-ci, croit-on, ne devait pas contenir grand'chose, la dernière levée ayant été faite à l'heure réglementaire.

— Une tentative de vol a été commise au domicile de M. Isembart, cabaretier, rue Archimède. Des traces de pesées ont été relevées sur la porte du débit par les gens de la maison mercredi matin.

On présume que les voleurs auront été dérangés pendant leur besogne d'effraction.

Des plaintes ont été déposées à la police. Les enquêtes ouvertes sur ces vols n'ont jusqu'ici donné aucun résultat.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de M. Albert Malard, rue de Guesnes, un ouvrier, Jules Vandenborre, 25 ans, domicilié à Mouscron, a été brûlé aux bras et aux jambes par de la chaux. L'incapacité de travail sera de dix jours.

— Dans le même établissement, un dégorgeur, Jules Delplanque, 20 ans, demeurant rue du Centre, 17, a eu l'index droit pris dans un engrenage. Dix jours de repos lui ont été prescrits.

— A l'usine de MM. François Masurel, un homme de peine, Pierre Prem, 45 ans, demeurant rue du Clinquet, s'est blessé en tombant dans un escalier. Un repos de dix jours lui a été ordonné.

PROCÈS-VERBAUX ont été rédigés à la charge des nommés V. C..., 62 ans, plafonneur, rue de la Latte, 148, et C. C..., 20 ans, couturière, même adresse, pour ivresse et violences sur autrui.

A LA FRONTIÈRE. — Mercredi soir les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière un convoi de douze expulsés dont deux femmes.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier mercredi, il est arrivé aux halles : beurre, 27 kil.; fromages, 150 kil.; diettes, 50 kil.; pois, 250 kil.; abricots, 60 kil.; fromages, 40 kil.; pommes de terre, 950 kil.; salades, 800 ; choux, 500 ; oseille, 7 paniers.

OBITS DU JEUDI 26 JUIN. — M. Jules Catteau, huit heures trois quarts et neuf heures un quart, église Saint-Christophe.

CHEMISETTES à la Pensée, 43, rue St-Jacques.
12 portraits soignés avec prime 5 francs, 6 pour 3 francs, 81, rue Desarmoni, Tourcoing.

Communications

TOURCOING. — Cortège du 29 juin au profit des sinistrés de la Martinique : Réunion préparatoire. — La Commission de la Société des anciens sous-officiers de Tourcoing ayant décidé, dans sa réunion du 24 courant, de former un superbe char automobile, avec groupes de sous-officiers de toutes armes en uniforme, prie les sociétaires de se réunir extraordinairement, au local, Café du Centre, le vendredi 27 courant, à huit heures précises du soir, pour la constitution de ces groupes. Le président compte sur le dévouement de tous, et adresse, à cet effet, un pressant appel aux anciens sous-officiers de la ville, de bonne volonté, ne faisant pas partie de la société, qui possèdent une tenue militaire, pour venir à la réunion, et adhérer à cette belle œuvre patriotique et humanitaire. — Réunion des groupes militaires et civils, le dimanche 29, au local, à une heure et demie du soir, exactement, pour prendre place dans le cortège. — Tenue pour les civils : vêtements noirs, chapeau haut de forme ; insigne de rigueur.

MOUVAUX

POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — A la noce des époux Vaneste-Deltour, une quête a été faite en faveur de l'œuvre de l'Hospice ; elle a produit la somme de sept francs.

MARCQ-EN-BARŒUL

L'EXCELLENTE Société de gymnastique la « Renaissance », dont le dévoué président est le sympathique M. Antoine Scrive-Loyer, et le jeune et habile chef M. Alphonse Vanderhauwède a pris part dimanche au concours de Lodelinsart (Belgique) et y a remporté de brillants succès qui, s'ajoutant à ceux obtenus l'an dernier, la classent au rang des meilleures sociétés de la région.

Elle s'est en effet vu décerner : 1er prix, section d'adultes ; 1er prix, section des pupilles : 1er prix de course ; 1er prix de mouvements spéciaux ; 1er prix de boxe ; 1er prix de discipline, ordre et tenue ; 2e prix de pyramides avec engins.

Prix individuels : 4e prix de saut à la perche à M. Gustave Monvoisin ; 8e prix, championnat artistique pupilles à M. Léon Demeire ; 5e prix, saut au tremplin élastique pupilles à M. Maurice Craguest ; 3e prix de tir à M. Paul Pruvost ; 7e prix de tir à M. Jules Monvoisin.

Nos félicitations à la société la « Renaissance ».

HALLUIN

LA CÉRÉMONIE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE a eu lieu hier mercredi, en l'église St-Hilaire, devant une très nombreuse assistance. Tous les offices ont été suivis avec empressement et recueillement. Les sermons ont été donnés par M. l'abbé Adriaenssen.

M. LEMOINE, directeur de la succursale du Crédit du Nord, est nommé en la même qualité à Béthune. Dans ses fonctions, M. Lemoine s'était acquis de précieuses sympathies ; il sera très vivement regretté.

BONDUES

UN ATTENTAT AUX MŒURS. — Dans la soirée de mardi, un journalier, nommé Wagnon, célibataire, demeurant rue Jeanne du Mont, a attiré chez lui une fillette de 13 ans et l'a odieusement abusé. Sur une plainte des parents, Wagnon a été arrêté mercredi et dirigé sur la maison d'arrêt de Lille.

RONCQ

LES FUNÉRAILLES DE M. CHOMBEAU, conseiller municipal de la section du Blanc-Four et président de la délégation cantonale, ont eu lieu mercredi matin à dix heures et demie, en l'église Saint-Roch, au milieu d'une assistance assez nombreuse. Le deuil était conduit par M. César Chombeau, fils du défunt, accompagné de M. l'abbé Allard, curé de la paroisse Saint-Piat ; les coins du poêle étaient tenus par MM. Bourbon, inspecteur primaire ; Videlaine, Gallois, Lecoute, Bonte, conseillers municipaux ; et Auguste Catteau, président de la Société des Anciens militaires du Blanc-Four. Dans le convoi avaient pris place la plupart des conseillers municipaux, ayant à leur tête M. Lepoutre, maire, et Leys, adjoint. Les instituteurs et institutrices du canton de Tourcoing (Nord) comportant les communes de Roncq, Halluin, Bousbecque et Linselles ; les enfants des écoles de la commune, la Fanfare du Blanc-Four, les Anciens militaires et les Anciens frères d'armes du 17e bataillon de chasseurs à pied ; les Commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance. Remarqués encore dans l'assistance : MM. Emile Demarcq, adjoint au maire de Linselles ; Delattre, ancien commissaire de police à Roncq, commissaire de police du 2e arrondissement, à Tourcoing ; Fournier, receveur des Hospices à Halluin, etc., etc. La messe a été dite par M. l'abbé Villain, pro-curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Vanthuyne et Devos, vicaires de la paroisse Saint-Piat. Au cimetière, un discours a été prononcé par M. Lamour, de Radinghem, président de l'Association des anciens frères d'armes du 17e bataillon de chasseurs à pied.

QUESNOY-SUR-DEULE

LE CRIME DU HAMEAU DE « L'AMIDONNERIE ». — Ferdinand Boucherie, la malheureuse victime du crime de « l'Amidonnerie », dont nous avons rendu compte, a été ramené de Lille hier matin. M. le Maire a fait procéder immédiatement à son inhumation à cause de l'état de putréfaction du cadavre.

SAINTE-MARGUERITE

UN CARROUSEL. — Le carrousel du hameau de Ste-Marguerite du dimanche 29 juin s'annonce sous les meilleurs auspices. La liste des inscrits compte cinquante-deux concurrents. Nous rappelons que le cortège partira de l'estaminet du Commerce, à trois heures de l'après-midi.

LILLE

L'EXPOSITION. — Nous rappelons à nos lecteurs que le concours d'alimentation s'ouvrira le dimanche 29 courant ; les produits devront être rendus à l'Exposition dans la matinée. Sont admis : la boulangerie, la pâtisserie, confiserie, charcuterie de toutes sortes, viandes fraîches, salaisons, conserves, lait, beurre, fromages, confitures, cafés, chicorées, chocolats, huiles, vinaigres, vins, eaux de vie, liqueurs diverses, cidres, grains, farines, fruits et primeurs, pièces d'art culinaire, etc., etc. Les récompenses mises à la disposition du jury consistent en grands prix, médailles d'honneur, médailles d'or, d'argent et de bronze. Les exposants recevront une carte d'entrée permanente valable jusqu'au 14 juillet. Les demandes doivent être envoyées sans retard, à l'administration de l'Exposition, qui donnera la place nécessaire aux exposants.

— Les membres du jury de la section des Beaux-Arts se sont réunis, mercredi, à deux heures, pour commencer leurs opérations qui se continueront jeudi et vendredi, ce dernier jour sous la présidence de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts.

Le ministre des Beaux-Arts vient de décider d'envoyer à Lille quatre œuvres très importantes appartenant à l'Etat. Ce sont : « Le Mage », par Leroux ; « Aurore de Mai », par Bouchor ; « Les Résignés », par Geoffroy ; « La Gitane », par Mlle Lavrut.

LE VITRIOL. — Mardi après-midi, la nommée Julie Bonneville, veuve Bernard, âgée de 59 ans, chiffonnière, demeurant rue de l'A.-B.-C., 18, était en état d'ivresse, ainsi que l'un des locataires de la maison, le sieur Adolphe Beague, peintre en bâtiments. A un moment donné, on ne sait pour quelle raison, Julie Bonneville jeta un bol rempli de vitriol vers Beague, qui ne fut que légèrement brûlé par le liquide corrosif. Procès-verbal a été dressé contre l'homme et la femme pour ivresse.

LA MORT MYSTÉRIEUSE DE LILLE. — M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, a pratiqué mercredi matin, l'autopsie du cadavre de Mme Gossens, cette jeune femme décédée subitement dans la soirée de dimanche. Le praticien a constaté que la mort avait été naturelle.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — La fête de l'Adoration à Saint-Jean-Baptiste. — C'est dimanche matin que sera célébrée, en l'église Saint-Jean-Baptiste, la fête solennelle de l'Adoration. Deux sermons préparatoires seront donnés, jeudi et vendredi, à huit heures du soir. La société chorale et la symphonie prêteront leur concours à la solennité.

L'INTERDICTION DES PROCESSIONS A DENAIN. — Mardi après-midi, à deux heures et demie, ainsi que nous l'avons annoncé, M. le chanoine Jourdain, curé doyen de Denain, a comparu devant le tribunal de simple police de Denain, pour infraction à l'arrêté municipal interdisant les processions sur la voie publique. Après avoir donné lecture du procès-verbal, Me Thelher de Poncheville, avocat à Valenciennes, avec éloquence, a présenté la défense de M. le chanoine Jourdain. A la suite de cette plaidoirie, le juge de paix a mis l'affaire en délibéré.

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. Jules Richez, père de M. l'abbé Richez, supérieur de l'école libre Saint-Louis de Gonzague, à Lille.

— On annonce la mort de M. Désiré Dubois, économe honoraire des hospices, vice-président honoraire de la commission administrative des Ecoles académiques, officier d'académie, décédé mardi soir, à Douai.

A St-JACQUES
209, rue du Collège, 211 ROUBAIX
Pour cause de prochains agrandissements, RABAIS SUR TOUTES LES CONFECTIONS.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS
Les amis et connaissances de la famille LEPERS-POISSONNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Virginie POISSONNIER, décédée à Roubaix, le 24 juin 1902, dans sa quarante-quatrième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu vendredi 27 courant, à neuf heures et quart, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 342, à 9 heures.
Une Messe de Convoi et un Obit Solennel du Mois seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de St-Christophe, le jeudi 26 juin 1902, à 8 heures 1/4, et à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de M. Jules CATTEAU, décédé à Tourcoing, le 25 mai 1902, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre décédé à Tourcoing, le 25 mai 1902, dans sa soixante-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.
Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 26 juin 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de M. Paul-Daile-Joseph DILLIES, époux de Dame Pauline Dassonville, décédé à Roubaix, le 2 juillet 1901, dans sa cinquantième année, administré des Sacrements de notre mère la Saint-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.
Spécialité de Chapelles et Monuments funéraires. EDMOND PACHY, Gde-Rue 212. TÉLÉPHONE.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 25 juin 1902

Présidence de M. Bouillon, juge

AUDACIEUX VOLEUR. — Maurice Verriest, 22 ans, journalier, est un dangereux repris de justice qui, pour vol et pour abus de confiance, a encouru deux condamnations à trois mois de prison et deux à six mois. Il demeurait à Roubaix, rue du Fort, à l'estaminet du « Roi d'Espagne » et trouva très commode de fracturer la porte de son voisin de chambre, un nommé Clothe, qui était absent, et de lui dérober des effets d'habillement. Verriest fut arrêté, porteur des effets dérobés, dans le quartier du Blanc-Seau, près de la berge des Canotiers, dans la nuit de samedi à dimanche. En raison de ses déplorables antécédents, Verriest est condamné en trois mois et un jour de prison.

JEUNE FRAUDEUR. — Il n'a que 9 ans, Jules Dumortier, un écolier de la rue des Guinguettes, à Roubaix ; c'est déjà un petit fraudeur de profession, très mal noté et qui d'ailleurs paraît poussé à la fraude par sa mère, dit la police. Les gendarmes l'ont rencontré à Croix, rue de la Makellerie, vers deux heures et demie de l'après-midi, le 25 avril ; il avait dans un panier 25 paquets d'allumettes belges, pesant 2 kil. 300 et représentant une valeur de 10 fr. 45. Le Tribunal dit que Dumortier sera enfermé dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans 1/2.

AFFAIRES DIVERSES. — Clovis Briemée, 22 ans, bonnetier à Tourcoing, infraction à un arrêté d'expulsion, un mois de prison. — Pour mendicité, trois jours de prison à Charles Rullens, dix jours à Arsène Wasnet.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience des criées du mercredi 25 juin 1902

Présidence de M. Bouillon, juge

Il n'y avait presque point d'adjudications à l'audience de mercredi. Une pourtant mérite d'être notée : tout un matériel industriel à usage de menuisier-charpentier, comprenant moteur à gaz, machines, courroies, etc., était à vendre, et encore par suite de surenchère du sixième ; la mise à prix ne s'élevait pourtant qu'à 30 francs ! tandis que les frais de vente dépassent 500 francs ! Me Godron a été définitivement adjudicataire pour 810 francs.

— Une parcelle de terre en labour de la contenance de 91 ares 65 centiares, sise en Belgique, dans la commune d'Evregnies, était à vendre sur surenchère du sixième, après l'estimation. La mise à prix était de 3.650 francs. Me Godron a été déclaré adjudicataire pour 3.800 francs.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A PROPOS DE L'INCENDIE DE LA RUE SAINT-JACQUES

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix ».

Une lacune s'est produite dans l'article paru ce matin dans votre journal, au sujet de l'incendie de la rue Saint-Jacques. Je vous affirme que c'est moi seul qui ai éteint l'incendie avant l'arrivée des pompiers ; les brûlures que j'ai aux mains peuvent, au besoin, en témoigner. Ceci pour répondre certainement aux bruits malveillants qui ont circulé à mon égard.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Auguste DAEL.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

UN BELGE. — Votre requête doit être adressée à M. le Garde des Sceaux, ministre de la Justice à Paris. —

UN RÉSERVISTE. — Dès que vous aurez reçu votre ordre d'appel. — J. L. C. — 1° Il faut en faire la demande à M. le général commandant la subdivision de région, à Lille ; 2° Sans espoir, même chaudement appuyée. — G. S. O. 1000. — 1° Les fils de belges, sur leur demande écrite, peuvent être inscrits, avec les jeunes gens de leur classe d'âge et comme ceux-ci astreints à trois années de service ; 2° Dans le cas contraire, ils doivent se présenter chaque année en octobre, trois fois consécutives, pour faire valoir leur droit à bénéficier des dispositions de la convention franco-belge. — PÉTROLE. — Marche avec sa classe de mobilisation indiquée au livret militaire de l'intéressé. — B. P. A. — La nouvelle loi militaire n'aura pas « d'effet rétroactif » ; dès lors, les dispensés en sursis accompliront leur année de service, dès que leur frère sera renvoyé dans leurs foyers. — M. A. 1918. — Les certificats de réforme sont établis par la Préfecture. Il n'est pas délivré de duplicata. — ROBERT. 299. — 1° Non, même s'il était légitime ; 2° Adressez-vous à MM. les membres du Bureau de bienfaisance, rue Pellart, le mercredi à deux heures. — UN JEUNE CONSCRIT. — Non, vous n'avez pas droit à la dispense ; mais votre frère pourrait obtenir un sursis d'appel valable pendant les trois années de votre service militaire. — L'AMÉRICAIN ABONNÉ. — 1° Non, la décision rendue par le Conseil de révision ne peut être modifiée pendant l'année de votre ajournement ; 2° En Amérique, l'an prochain, vous pourriez solliciter de M. le Préfet, l'autorisation de vous présenter devant le Consul de France. Vous devez établir votre demande pour qu'elle parvienne avant le tirage au sort de la classe prochaine. — A. S. 147. — Vous devez la taxe militaire, en qualité de fils de belge, pendant deux ans. Laps de temps durant lequel vous n'avez pas été astreint au service actif. Les réclamations doivent être adressées à M. le Préfet. Au préalable, voyez M. le contrôleur des contributions, cour des pompiers, les mardi et vendredi dans la matinée. — E. DEMOR... — Faites une demande à M. le commandant de la défense mobile à Dunkerque. Joignez un timbre de 0 fr. 15 pour réponse et faites-lui connaître : votre état-civil, votre profession, votre taille, et votre adresse. — A. D. T. — 1° En 1904 et 1907 ; 2° Il faut en faire la demande à M. le général commandant la subdivision de région à Lille ; 3° Faire légaliser votre signature à la Mairie et déposer votre lettre, avec votre livret militaire, à la gendarmerie. — E. D. 59. — 1° Cela dépend des lieu et dates de naissance et du domicile des ascendants ; 2° La convention franco-belge n'a pas de limite fixée, elle est révisable, à la condition que l'un des deux pays en fasse la déclaration un an à l'avance. — L. T. J. D. — L'aîné des jumeaux (c'est-à-dire celui qui a vu le jour le premier) doit s'islamer comme aîné de deux frères faisant partie du même appel et le cadet demander à bénéficier comme ayant un frère au service. Si l'aîné des jumeaux s'engageait, son frère militaire serait immédiatement renvoyé dans ses foyers et le cadet serait astreint à trois années de service militaire. — H. L. E. 25. — Oui, vous pouvez solliciter la dispense militaire, comme soutien de famille, mais « c'est une faveur » accordée aux plus nécessiteux, par ordre de mérite dans tout le département. — A. T. G. TRAIN. — 1re : Lille, 2e : Amiens, 3e : Vernon, 4e : Chartres, 5e : Fontainebleau, 6e : Camp de Châlons, 7e : Dôle, 8e : Dijon, 9e : Chateauroux, 10e : Fougères, 11e : Nantes, 12e : Limoges, 13e : Moulins, 14e : Lyon, 15e : Orange, 16e : Luneville, 17e : Montauban, 18e : Bordeaux, 19e : Paris, 20e : Versailles. — E. R. U. 500. — A l'adresse indiquée, l'annuaire de Lille porte une cabaretière. Le représentant en question a peut-être un appartement dans la maison. Le prix des volumes nous semble fort élevé.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Le concert d'été offert par la Grande-Harmonie à ses membres honoraires, aura lieu le dimanche 6 juillet, dans les jardins de M. Eugène Motte, rue de Barbieux. La Fanfare du Club des Vingt prêtera son concours à cette fête.

CROIX. — Voici le programme des morceaux choisis pour le concert de jeudi soir, à huit heures et demie, kiosque de la Grand'Place : 1° Harmonie municipale : A). Allegro militaire ; B). « La Mascotte », fantaisie ; C). Grande valse par Henri Gadenne. — 2. Union chorale : A). « Les voix de l'Harmonie » ; B). « Hymne à la nuit ».

TOURNAI. — Concert au Parc du jeudi 26 juin, à huit heures et demie du soir, par la Musique des volontaires-pompiers, sous la direction de M. Fernand Godart. — Programme : 1. Marche Lorraine ; 2. Les Francs-Juges, ouverture ; 3. Aurore des Bois, mazurka ; 4. Les scènes pittoresques, de Massenet ; 5. Triplette pour deux pistons et trompette, solistes : MM. Uyttebrouck, Verdy et Mabyt.

CAFÉ PHILÉMON, *rue Pierre-Motte, Roubaix*
LARDINOIS, Successeur
Grande salle pour sociétés, réunions fêtes, noces, banquets. Prix modérés.
CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

NORD

UNE GRAVE AFFAIRE A DENAIN. — Nous employons ce mot « grave affaire », non point que nous nous portions garants des faits qui sont rapportés par un de nos confrères, mais à cause du bruit qu'a produit, à Denain, une lettre ouverte publiée dans le « Journal de Denain » et adressée à M. Minot, adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, par M. Ch. Philippe, ex-directeur des bains.

M. Ch. Philippe déclare dans cette lettre que « quand son père eut achevé l'établissement des bains, M. Minot était déjà premier adjoint au maire de Denain » et avait cependant demandé la place de directeur ; et M. Ch. Philippe ajoute :

« Et vous n'avez consenti à ma nomination de directeur de l'établissement de bains qu'à la condition expresse que je vous abandonnerais, par mois, cinquante francs de mes appointements.

» Pendant huit mois vous avez touché ces cinquante francs, soit au total quatre cents francs qu'en séance du conseil, le 5 mars dernier, vous avez offert de me rendre. »

UN GRAVE ABUS DE CONFIANCE A MARLY. — Le comptable de M. Deuisse, chaudronnier à Marly, Victor Gosteau, âgé de 22 ans, a pris la fuite, emportant une somme de 2,200 francs qu'il s'était fait remettre samedi à la banque Dupont et Cie, sur présentation d'un reçu portant une fausse signature de son patron. Gosteau, qui était marié et père de famille, est parti emmenant une jeune fille d'une très honorable famille.

L'INSPECTION DES TROUPES DU 1er CORPS. — Le général Brugère, vice-président du conseil supérieur de la guerre, vient d'être désigné pour passer, de juillet à septembre 1902, l'inspection des troupes du 1er corps d'armée.

LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE VIEUX-BERQUIN. — Lundi dernier a eu lieu, à la mairie de Vieux-Berquin, l'adjudication d'une nouvelle église, en remplacement de celle détruite par un incendie le 6 octobre 1901. M. Lepoivre-Vandewalle, entrepreneur à Saint-Venant, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 8 fr. 40 p. c. M. Bourgois, de Tourcoing, n'avait accepté aucun rabais. Le devis comporte une somme de 166.000 francs.

UN HOMME ÉCRASÉ A ORS. — Le nommé Dachy, âgé de 20 ans, domestique à l'Hôtel Singre, de Landrecies, conduisait à Ors une voiture de louage dans laquelle avaient pris place plusieurs soldats. Soudain le cheval s'emballa. Dachy fit tous ses efforts pour le maintenir, mais il tomba de son siège et le véhicule lui passa sur le corps. Le malheureux fut relevé dans un état lamentable, et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il expira dans la nuit de lundi à mardi.

UN AIGUILLEUR ÉCRASÉ PAR UNE LOCOMOTIVE A DECHY. — M. Philippe Leriche, âgé de 27 ans, célibataire, aiguilleur à la Compagnie des mines d'Aniche, a eu son talon pris dans un contre-rail, à la fosse de Dechy ; il n'a pas pu se dégager et a été atteint par la locomotive qui l'a fait tomber. L'une des roues lui a broyé la jambe au-dessus du genou. Le blessé a été transporté à Dechy, chez sa mère, dont il était le seul soutien. L'amputation a été jugée nécessaire. M. Philippe Leriche n'a pas survécu à son opération : il est mort mardi matin.

BRASSERIE DE L'ERMITAGE (Voir aux annonces)

Dans tous les Cafés demandez « UN PICON »

LES MINEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS RÉUNION

des conseils d'administration des syndicats

Les membres des conseils d'administration des syndicats des mineurs du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais devaient se réunir à Douai, lundi prochain, 30 juin, à l'effet d'étudier la situation à la suite de la réduction du taux de prime, mais à cause du concours de musique qui a lieu le même jour à Douai, et sur la demande des délégués du Nord, le congrès a été reporté au vendredi 4 juillet.

Les délégués pour le bassin du Pas-de-Calais sont : MM. Basly et Lamendin, Cadot, de Bruay ; Evrard, secrétaire général du syndicat ; Poiret, de Marles ; Fauquet, de Bruay ; Arthur Leleu, de Béthune ; Sellier, de Liévin ; Henri Dureux, de Lens ; Crespel, de Courrières ; Guibert, de Drocourt ; Lemould, de Dourges ; Guides, d'Outricourt ; Cordier, de Carvin, et Tassin, de Meurchin.

PLAQUES, PELLICULES, PAPIERS Photographiques **JOUGLA**

PAS-DE-CALAIS

UNE GOURMANDISE D'ENFANT A CALAIS. — Des enfants ayant ramassé sur la côte une certaine quantité de graines oléagineuses les ont mangées et ont été gravement indisposés. L'état de l'un des jeunes malades a même inspiré de sérieuses inquiétudes, mais il est, à l'heure notuelle, hors de danger. On croit que ces graines sont les mêmes qui, à Marseille, provoquèrent l'empoisonnement d'une soixantaine d'écoliers.

UN GRAVE ACCIDENT A BOULOGNE. — Un grave accident s'est produit, hier après-midi, sur le quai du Bassin, à bord du vapeur « Jomeborg ». Un ouvrier déchargeur, du nom de Guffroy, âgé de 30 ans, se trouvait entre le navire et le quai quand, soudain, il reçut, sur la tête, une pile de cinq ou six madriers. Relevé grièvement blessé, le malheureux Guffroy a été transporté mourant à l'hôpital ; on n'a pas d'espoir de le sauver.

UN ACCIDENT AUX MINES DE LENS. — Louis Carton, âgé de 34 ans, mineur, occupé dans les travaux du fond de la fosse du n° 11 de Lens, a été tué dans une taille, par suite de la rupture d'une rallonge, au moment où il relevait des terres. La victime laisse trois enfants en bas-âge.

UN VOL AUDACIEUX A LA GARE DE CALAIS. — Un vol audacieux a été commis, la nuit de mardi à mercredi, à la gare centrale, aux guichets de distribution des billets du pavillon sud. Le distributeur de tickets avait dû s'absenter une minute à peine, vers onze heures et demie ; quand il revint, la petite caisse dans laquelle était enfermée une partie de la recette de la journée, soit 600 francs, avait disparu.

UNE ENFANT ÉTRANGLÉE PAR UN HARICOT, A ÉCLUSE. — Une fillette de quatre ans, la jeune Hélène Béghin a avalé un haricot qui s'est logé dans les voies respiratoires. Malgré les soins les plus dévoués que lui prodigua le docteur Defouilloy, l'enfant a succombé dans la nuit.

SOMME

UN ENFANT NOYÉ DANS UN BAQUET A AMIENS. — Mme Leriche ayant dû s'absenter, avait laissé son petit enfant, âgé de seize mois, couché dans son berceau. Près de celui-ci, se trouvait un baquet rempli d'eau de savon. L'enfant, en se réveillant, se leva sur son berceau et finit par tomber dans le baquet, où sa mère, en rentrant, vers quatre heures et demie, le trouva noyé.

BELGIQUE

LA RETRAITE DE M. SURMONT DE VOLSBERGH. — L'« Etoile belge » annonce que M. Surmont de Volsbergh abandonnera définitivement, en septembre prochain, le ministère de l'industrie et du travail. Le même journal se met en mesure d'annoncer que le successeur de M. Surmont de Volsbergh sera M. Helleputte.

LES ADJUDICATIONS DE CHARBON qui ont eu lieu aux stations de Charleroi et de Liège présentent des indices sérieux de la fermeté du marché. Les prix sont restés sensiblement les mêmes que ceux des dernières adjudications.

COUR D'ASSISES DE LA FLANDRE OCCCIDENTALE. — Dans la liste des jurés de la cour d'assises dont l'ouverture, pour la troisième série, est fixée au lundi 14 juillet prochain, nous relevons les noms de MM. A. Vuylsteke, industriel à Courtrai ; E. Bekaert, brasseur à Thourout ; E. Deleu, receveur communal à Menin ; J. Delnere, ingénieur à Courtrai ; J. Demeester, imprimeur à Roulers ; J. Rapsaet, notaire à Dottignies ; O. Moerman, industriel à Avelghem.

L'AFFAIRE DUCOCQ. — Hector-Guillaume Ducocq, accusé de l'assassinat de la petite Angèle Chèze, à Paris, ne comparaîtra devant les assises du Brabant qu'à la session du mois d'octobre prochain. Sa défense sera présentée par Mes T'Kint de Roodenbeke et Heyvaert. Il est à noter que ces avocats n'ont jamais assisté Ducocq lorsque celui-ci, à chaque fin de mois, était traduit devant la Chambre du conseil qui devait confirmer le mandat d'arrêt. Voici la raison de cette abstention : La veille de chaque comparution de Ducocq devant la chambre du conseil Me T'Kint de Rodenbeke et Me Heyvaert recevaient régulièrement du parquet une lettre recommandée les invitant à assister aux débats. Mais, malgré leurs demandes réitérées, on a toujours refusé de leur faire connaître les charges recueillies contre leur client. On comprendra que dans ces conditions ils aient jugé inutile de se présenter devant la chambre du conseil, l'ignorance où ils étaient du dossier ne leur permettant pas de réclamer avec quelque chance de succès la mise en liberté de l'inculpé.

PROMOTIONS, NOMINATIONS. — LE PRINCE ALBERT NOMMÉ COLONEL. — Le « Moniteur » de mercredi publie les arrêtés royaux suivants : « Notre bien-aimé neveu, S. A. R. le prince Albert de Belgique, major au régiment des grenadiers, est nommé colonel. »

— « Le général-major Cousebant d'Alkemade, notre ministre de la guerre, est nommé lieutenant général à la section de réserve de l'état-major général. »

BRUGES

MORT EN CHAIRE. — Mardi soir, un jeune Frère-Capucin, du couvent de la rue Sainte-Claire, prêchait au salut de cinq heures, lorsque soudain les fidèles le virent s'affaisser dans la chaire ; on s'empressa autour de lui, mais il expira quelques instants après. Les assistants se retirèrent profondément émus.

COURTRAI

UNE MATINÉE MUSICALE est organisée pour le dimanche 6 juillet prochain, à onze heures et demie, à l'Hôtel de Ville, par le Cercle symphonique « Orphée ». Une quête sera faite au bénéfice des pauvres. Prix d'entrée : 25 centimes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Henri Vansteenkiste, 55 ans, charpentier, à Courtrai, s'entend infliger, avec un sursis de cinq ans, un mois d'emprisonnement et 50 francs d'